

Prolongation

Onep-compagnies pétrolières : je t'aime, moi non plus



Photo : DR

Message des grévistes de Maurel & Prom lors d'un sit-in devant les locaux de leur société.



Photo : D.R

Le DG de Maurel & Prom, Christophe Blanc (de dos), a souvent maille à partir avec certains employés.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Le Syndicat national des employés du pétrole (Onep) assure défendre, simplement, les intérêts des travailleurs du secteur pétrolier. De leur côté, les patrons trouvent exagérées les revendications de l'entité syndicale. Entre les deux, le gouvernement se retrouve dans un rôle d'arbitre.

CYNISME, néocolonialisme. La secrétaire nationale de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), en charge de la réglementation, des relations extérieures et de la communication, Guy-laine Mboui Zolo Ba Ndong, ne s'embarrasse des mots pour qualifier l'attitude des compagnies pétrolières envers sa structure. C'était le 22 mai dernier, à la faveur d'un point-presse donné au siège de l'organisation, à Port-Gentil. Elle avait soutenu son argumentaire par la démarche judiciaire que serait en train d'emprunter le directeur général de Maurel & Prom, Christophe Blanc, à l'encontre d'un des leurs. Évoquant notamment "des menaces et autres tentatives de déstabilisation de la part des entreprises". Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette sortie médiatique n'est une surprise pour personne. Bien au contraire, elle confirme l'ambiance délétère qui règne entre l'Onep et les opérateurs économiques du secteur pétrolier. Les deux parties se rejettent, mutuellement, la responsabilité des crises récurrentes qui perturbent le déroulement normal des activités. D'un côté, l'on a l'Onep qui dit défendre la



Photo : Aristide Moussavou

Les grèves de l'Onep ont toujours eu une incidence sur l'activité économique.

cause des travailleurs du secteur pétrolier et des activités connexes. De l'autre, les patrons, rassemblés au sein de l'Union pétrolière gabonaise, estiment que l'organisation en fait un peu trop. En fait, ils reprochent au syndicat de confondre la défense du droit du travailleur et la sollicitation d'un avantage. Au milieu, le gouvernement se retrouve dans un rôle d'arbitre. Un arbitre qui a bien souvent du mal à trancher. Pour mieux cerner le désamour, il est important de rappeler que l'histoire des compagnies pétrolières au Gabon commence en 1928. Celle de l'Onep, premier syndicat des travailleurs du secteur pétrolier dans notre pays, en 2001. «Pendant 73 ans, c'est-à-dire de 1928 à 2001, la relation socioprofessionnelle entre l'employeur et l'employé était une sorte de prolongation du colonialisme», indique Sylvain Mayabi Binet, secrétaire général de l'Onep par intérim. Cette affirmation nous renvoie à 2006 où, sur certains sites pétroliers, il existait encore des restaurants pour les "Blancs" et d'autres pour les "Nègres", jusqu'à ce qu'une grève gé-

nérale de l'Onep mette fin à cette discrimination. «Sur la base de son indépendance vis-à-vis du patronat, du gouvernement et des partis politiques, l'Onep demeure fidèle et ferme dans son combat. C'est certainement pour tout cela qu'elle gêne», estime-t-il. **FAIBLESSE.** A tout considérer, le syndicat des travailleurs du secteur pétrolier dénonce quatre choses. La première concerne le manque de volonté des partenaires d'asseoir un dialogue social tripartite gouvernement-patronat-salariat, visant la promotion des relations professionnelles équitables. La deuxième a trait aux violations répétées, par les employeurs du secteur pétrolier, des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles édictées en matière de travail. Il s'agit, notamment, de la loi sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et la gabonisation des postes. L'Onep dénonce aussi l'impuissance de l'administration à faire exécuter les dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles édictées en matière de travail, probablement du fait de la



Photo : DR

Pour Sylvain Mayabi Binet, la relation de confiance est indispensable entre son syndicat et le patronat.

couverture dont bénéficient certains employeurs auprès de certaines autorités du pays. Enfin, «nous ne comprenons pas les manœuvres des employeurs du secteur pétrolier, en collaboration avec certaines autorités, pour liquider notre organisation», s'étonne M. Mayabi Binet. En parlant de son rôle d'arbitre, l'on a l'impression que le gouvernement a choisi le parti du patronat. Du coup, lors des discussions, l'on s'est retrouvé dans un dialogue bipartite déséquilibré. L'attitude des dirigeants de la compagnie Maurel & Prom, par exemple, est probablement renforcée par cette sorte de complicité du gouvernement. Lequel s'était contenté, à la suite de la descente musclée des agents de police sur le site d'Onal, il y a quelques mois, de condamner verbalement cet acte. L'on attendait que la lumière soit faite sur cette affaire, et que les auteurs soient punis. Mais, rien n'a été fait dans ce sens. Ce qui conforte l'Onep dans son idée selon laquelle le gouvernement manifeste une certaine faiblesse devant les opérateurs, au détriment des nationaux.

Malgré tout, les trois parties sont bien obligées de cohabiter pour des intérêts multiples. A l'image d'un

vieux couple qui n'oserait pas divorcer, à cause des enfants et des biens acquis durant leur mariage.

Anniversaire



22 juin 1967 - 22 juin 2017 : 50 ans!!!
Mme MABIKA IBOUANGA Brigitte
épouse MANFOUMBI NGOUNGA
Chérie, chaque jour de ta vie est une victoire lorsque tu perçois l'harmonie en ton coeur. Les enfants et petits enfants : Aubin, Karl, Joyce, Fred, Yes, Yithou et Kimberly se joignent à moi pour te souhaiter "Joyeux Anniversaire" et que la faveur de Dieu soit ton partage.